EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 9

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'EGALITÉ DES DROITS

Rapporteur : Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA

La Ville de Clermont-Ferrand a décidé de faire de la lutte contre les discriminations, de la promotion de la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes des enjeux forts du mandat municipal.
Conscient que les associations ont un rôle important dans ces domaines, la Municipalité a souhaité réorienter ses financements en la matière, et ainsi soutenir des initiatives concrètes qui contribueront à développer plus d'égalité entre tous et toutes.

Deux axes ont été ciblés :

-La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'élargissement des choix professionnels et la mixité des métiers.
La persistance des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes est la résultante d'une ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes. En effet, 50 % des femmes en emploi se concentrent dans 12 des 87 familles professionnelles existantes. Les secteurs où se concentre l'emploi féminin sont les secteurs les moins rémunérés et les moins valorisés.
Alors que les filles réussissent mieux à l'école que les garçons, elles font toujours plus le choix d'orientations moins porteuses en matière d'emploi.
Favoriser la mixité des métiers et ouvrir les choix professionnels sont donc des enjeux importants pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cela passe en particulier par la déconstruction des stéréotypes qui déterminent encore ces choix.

- **La promotion de la diversité et lutte contre les préjugés.**
Les préjugés sont les premiers objets de préoccupation en matière de lutte contre le racisme et la discrimination. Ils tendent, en effet, à se traduire par des attitudes qui entraînent des comportements discriminatoires. Parce qu'ils s'insinuent dans le quotidien, il est essentiel d'amener les citoyen.ne.s à en prendre conscience. Les préjugés ne sont pas propres à un groupe, et chacun.e en véhicule un certain nombre.
Faire que chacun.e reconnaisse la diversité humaine et culturelle permet de favoriser le respect des différences et de combattre le repli sur soi. C'est aussi cultiver la tolérance et l'enrichissement mutuel.

Au total, seize associations ont répondu à l'appel à projet. Chaque action a été évaluée au regard d'une grille de notation prenant en compte la cohérence des objectifs avec les attentes de l'appel à projet, le public concerné, la dimension participative, l'aspect innovant et l'implantation du projet dans la vie locale. Compte-tenu de ces critères, **onze actions ont été retenues pour un montant total de 30 000 €.**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif pour 2017.

Aussi il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la répartition ci-après des aides financières et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

AXE 1 - La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'élargissement des choix professionnels et la mixité des métiers.

LES PORTES DE L'AUVERGNE (gestionnaire Radio Arverne)

L'association a, entre autre, pour but l'animation et la promotion des activités de la vie locale avec le concours et la participation de ses principaux acteur.rice.s. par le biais de la gestion d'une radio (Radio Arverne).
Radio Arverne nous propose un projet radiophonique qui comprendra :
- La réalisation de vingt chroniques d'une minute donnant les chiffres et éléments percutants sur les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes
- Une série de quatre émissions de cinquante cinq minutes sur différentes thématiques (les métiers et la mixité, l'éducation non sexiste …) en présence d'auteur.rice.s.
- Une émission publique avec des collégien.ne.s.

Toute la production radiophonique sera mise à disposition du public sous forme de podcast et pourra être librement utilisée par les établissements scolaires sur simple demande.

- Coût total de l'action : 4856 €
- Subvention sollicitée : 2400 €
- Subvention proposée : 2400 €

CENTRE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU PUY DE DÔME (CIDFF63)

Le CIDFF 63 agit sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes avec un focus sur la question de l'égalité professionnelle, notamment par le biais d'actions de prévention et de sensibilisation des jeunes en milieu scolaire.
L'association a décidé de mettre en place une action sur la mixité professionnelle autour de trois axes :
- Formation des professionnel.le.s de l'insertion sur les inégalités professionnelles et sur la nécessité d'utiliser la mixité des métiers comme levier
- Séances de sensibilisation sur les mêmes thèmes en direction des collégien.nes et lycéen.ne.s
- Organisation d'un forum de l'égalité professionnelle afin de valoriser les entreprises qui ont mis en œuvre en leur sein des actions permettant l'élargissement des choix professionnels et la mixité des métiers.

- Coût total de l'action : 6350 €
- Subvention sollicitée : 5000 €
- Subvention proposée : 5000 €

CENTRE DE RECHERCHES D'ÉTUDES DE FORMATION A L'ANIMATION ET AU DÉVELOPPEMENT AUVERGNE (CREFAD AUVERGNE)

L'association a pour objectifs le partage et le développement de la culture, de l'éducation et des savoirs, ainsi que le développement de l'autonomie de la pensée et d'actions des individu.e.s et structures collectives. Elle souhaite permettre l'accès à la citoyenneté dans la perspective d'un monde plus juste et solidaire.
En tant qu'organisme de formation, le CREFAD, en partenariat avec l'OCCE 63, programmera des journées de formation à l'attention des professeur.e.s, C.P.E et documentalistes sur le partage de pratiques et d'outils utilisables en classes pour déconstruire les préjugés et stéréotypes qui mènent à un cloisonnement des choix professionnels pour les garçons et les filles.
Ces temps de formations seront enrichis par trois temps de rencontres entre personnels éducatifs, parents et élèves. Enfin, une conférence avec pour invitée Isabelle Collet qui viendra présenter son livre : « L'école apprend-elle l'égalité des sexes ? » clôturera l'action proposée.

- Coût total de l'action : 4600 €
- Subvention sollicitée : 3500 €
- Subvention proposée : 3500 €

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DU PUY-DE-DÔME

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte-tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toutes formes de discriminations liées au genre.
Il s'engage à favoriser des relations égalitaires entre filles et garçons.
Sur sollicitation du Lycée professionnel Marie Curie, il propose de travailler avec les élèves et les professeur.e.s en mettant en œuvre des formations sur l'égalité et sur la mixité, ainsi que des séances de sensibilisation avec les parents d'élèves.
L'objectif de cette action est de lutter contre le sexisme et la dévalorisation des filières professionnelles dites « féminines ».

- Coût total de l'action : 2950 €
- Subvention sollicitée : 2100 €
- Subvention proposée : 2100 €

AXE 2 - la promotion de la diversité et la lutte contre les préjugés

CENTRE DE RECHERCHES D'ÉTUDES DE FORMATION A L'ANIMATION ET AU DÉVELOPPEMENT AUVERGNE (CREFAD AUVERGNE)

L'association a pour objectifs le partage et le développement de la culture, de l'éducation et des savoirs, ainsi que le développement de l'autonomie de la pensée et d'actions des individu.e.s et structures collectives. Elle souhaite permettre l'accès à la citoyenneté dans la perspective d'un monde plus juste et solidaire.
Le CREFAD se propose d'accompagner un groupe de stagiaires ayant bénéficié, en mai 2017, d'une formation s'intitulant « Exercer plus d'influence face au racisme, à l'extrémisme et au repli identitaire » dans l'élaboration et la mise en application d'actions concrètes. Ces dernières prendraient la forme d'une journée d'animation, en direction du grand public autour de la déconstruction des préjugés avec la proposition de différents ateliers et une intervention dans l'espace public à partir de jeux pédagogiques. Pour cela, les stagiaires bénéficieront de 3 journées supplémentaires de formation.
Ces actions seront menées en partenariat avec la CIMADE 63.

- Coût de l'action : 5000 €
- Subvention sollicitée : 3500 €
- Subvention proposée : 1800 €

LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE – LACIM

L'association a pour but de constituer des jumelages entre des villages ou des collectivités défavorisées des « pays du Sud » et les comités locaux de l'association, de contribuer à l'accompagnement de ces villages dans une démarche de développement durable et d'amitié et de faire connaître à tout public les besoins de ces populations défavorisées.
LACIM propose en co-partenariat avec de nombreux acteurs (Kodon, CERAPCOOP, association Survie, Clubs UNESCO, Artefact, Pôle 22 bis …) d'organiser une journée itinérante des Solidarités qui s'inscrira dans le festival du même nom et qui se déroulera du 20 novembre au 4 décembre 2017.
L'objectif est de questionner les représentations de ce qu'induisent les démarches de solidarité et de coopération.
Au fil de cette journée, divers ateliers (porteurs de paroles, bibliothèque de rue, contes du monde...) seront proposés dans l'espace public composant une itinérance au sein de la ville. En début de soirée une table ronde : « Dire et redire le monde » sera organisée à la Maison des Sciences de l'Homme avec des intervenant.e.s sociologues, écrivaines, journalistes, économiste et philosophe issu.e.s du Portugal, Mali, Cameroun ...
Cette journée se clôturera par une soirée concert à LieUtopie.

- Coût de l'action : 10742 €
- Subvention sollicitée : 3930 €
- Subvention proposée : 3000 €

ASSOCIATION POUR LES MINEUR.E.S ISOLE.E.S ETRANGER.E.S – AMIE

L'association a pour but d'apporter aide, conseil et soutien aux mineur.e.s et jeunes majeur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s du Puy de Dôme en mettant en place des actions à visées sociales, culturelles et éducatives en concertation avec les partenaires concernés par ce public.
En partenariat avec l'ANEF et l'ensemble scolaire La SALLE, il s'agira de proposer un atelier interculturel mixant des jeunes mineur.e.s étranger.ère.s isolé.e.s et des jeunes du lycée Godefroy de Bouillon autour des arts visuels. Cet atelier sera accompagné par l'école d'Art de Clermont Métropole. Il permettra de favoriser la rencontre, l'échange et ainsi la lutte contre les préjugés.

- Coût de l'action : 5566 €
- Subvention sollicitée : 1800 €
- Subvention proposée : 1800 €

CLUB DES 1000 ENTREPRISES CITOYENNES D'AUVERGNE

Préoccupé par la nécessaire solidarité entre le monde des entreprises et celui des publics en grande difficulté, le Club des 1000 s'est engagé depuis 2005 à accompagner les dirigeant.e.s de la région afin qu'elles placent la promotion de la diversité au cœur de l'entreprise.
Dans le cadre de la Semaine Régionale de la Diversité, le Club des 1000 souhaitent conduire une action « Master 1000 chef.fe.s » sous formes de joutes culinaires. Les groupes participants seront composés d'un.e chef.fe d'entreprise adhérente au Club des 1000, d'une personne issue de la diversité à la recherche d'un emploi, d'un.e partenaire de l'association et d'un.e apprenti.e de l'Institut des Métiers. L'objectif est de mettre en réseau les personnes demandeuses d'emploi et les entreprises. Une soirée de gala sera aussi organisée dans la même optique.
Sont partenaires, l'Institut des Métiers, la Mission Locale, le CIDFF 63 …

- Coût de l'action : 10890 €
- Subvention sollicitée : 3000 €
- Subvention proposée : 2000 €

PETITS DÉBROUILLARDS AUVERGNE RHONE ALPES

La culture scientifique et technique apporte une contribution fondamentale à l'éducation et à la formation des citoyen.ne.s. Cette culture ne peut s'acquérir que par la pratique, l'échange, le débat et ce à tout moment de la vie et en étroite liaison avec le quotidien.
Dans cette démarche l'association propose d'accueillir et d'animer l'exposition « Être humain, vivre ensemble ». Cette dernière a été conçue avec la Fondation Lilian Thuram. Elle comprend une malle pédagogique et une exposition interactive et itinérante. Il s'agit d'amener le public à identifier et à déconstruire ses préjugés par le biais de la démarche scientifique. L'exposition aborde les thèmes suivants : spécificités de l'être humain, diversité, racisme, genre, égalité malgré les différences …
Cette exposition sera accueillie pendant deux semaines à Clermont-Ferrand. Par ailleurs, des actions pourront être menées dans les écoles et accueil de loisirs sans hébergements de la municipalité tout au long de l'année avec pour support la malle pédagogique.

- Coût total de l'action : 14790€
- Subvention sollicitée : 6000 €
- Subvention proposée : 6000 €

CONCORDIA

L'un des objets de Concordia est de promouvoir un projet éducatif encourageant une citoyenneté active des personnes pour une société démocratique, solidaire et participative.
Ainsi, depuis 2015 l'association anime des « cafés citoyens » en partenariat avec le café-lecture « Les Augustes ». Le but de ces instances est de faire se rencontrer un public diversifié autour de thématiques liées à la promotion de la citoyenneté et du vivre ensemble et à la lutte contre les discriminations. Pour le nouveau cycle envisagé, l'orientation se fera spécifiquement sur comment repérer les préjugés et comment les déconstruire.
Des associations partenaires spécialistes seront invitées en fonction des contenus du café citoyen telles que la CIMADE, Agile 63 et AGPL 63, la LDH, le CIDFF 63, Osez le Féminisme 63 …

- Coût total de l'action : 6160 €
- Subvention sollicitée : 2000 €
- Subvention proposée : 2000 €

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

Le comité 63 du MRAP lutte conte le racisme sous toutes ses formes.

L'association propose d'organiser une action de prévention du racisme et des discriminations qu'il engendre en partenariat avec le Cinéma le Rio.
Le film présenté sera « I am not your negro » réalisé par Raoul Peck. Ce film démontre le racisme anti-noir et ses effets délétères aux États-Unis. Ainsi, le film mêle des images d'archives des années de combat pour les droits civiques des noirs aux travers de personnages emblématiques comme Medgar Evers, Martin Luther King ou encore Malcom X, et des images plus récentes du mouvement antiraciste « Black lives matter ».
Quatre séances scolaires et une séance tout public seront organisées. Le film sera suivi, à chaque fois d'un débat de 30 minutes.

- Coût total de l'action : 800 €
- Subvention sollicitée : 400 €
- Subvention proposée : 400 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 novembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe

Manuela FERREIRA DE SOUSA